## **DÉLIBÉRATION**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## DE LOCMIQUÉLIC

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le jeudi 12 septembre 2024

<u>Etaient présents</u>: Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Annie BLAIZOT, Anne LE LAUSQUE, Marie-Noëlle LE HONSEC, Anne GERMAIN,

Absents excusés: Erwan MARTEIL, Joël AUDRAN, François NICOLLE, Hélène NIO

Secrétaire de séance : Annie BLAIZOT

## D2024-028- DISPOSITIF POUR LA PRISE EN CHARGE D'IMPAYÉS D'ÉNERGIE

Exposé:

Par convention en date du 11 avril 2007, le Département du Morbihan a confié au Centre Communal d'Action Sociale la gestion des fonds concernant l'octroi et le paiement des aides du FEE (Fond Energie et Eau) relatives aux impayés d'énergie et d'eau.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Locmiquélic ayant accepté ce dispositif, un dossier est à l'étude de ce Conseil d'Administration.

Proposition:

Après présentation de la composition familiale et de la fiche d'analyse budgétaire, il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'attribuer une aide comme suit :

	Montant de la dette	Fournisseur Energie	Montant sollicité	Reste à payer par le demandeur
1	146.33€	SAUR	131.70€	14.63€

Décision:

Après que le Conseil d'Administration, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité des votants

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 17 septembre 2024

Madame BLAIZOT Le secrétaire Monsieur PATUREL Le Président

mis en ligne le 01 octobre 2024